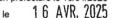
Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025





ID: 077-217702158-20250409-02025_013-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Conseil municipal du 9 avril 2025

Conseillers présents : 18	Conseiller(s) absent(s): 6
Votants : 23	

Date de la convocation : 2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 9 avril à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Étaient présents : GARCIA ROBIN Jean-Paul – MONGIN Claude – SPRUTTA-BOURGES Nathalie – LENOIR Isabelle – LALLEMANT Sylvie – SEVESTE Arnaud – BOURDEILLE Christian – DIGUET Thierry – DEVAUCHELLE Marie-Paule – OFFROY Patrick – BADOZ-GRIFFOND Yvonne – BENOIT Dominique – USSEGLIO-VIRETTA Guy – RENAUDET Denis – DANSOU Viviane – BENARD Sandie – VACHER Gérard – TRANGOSI Renaud

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs: MATHEROT Olivier à LENOIR Isabelle – ROUSSEL Mylène à GARCIA ROBIN Jean-Paul – ZUCCOLO Isabelle à DEVAUCHELLE Marie-Paule – PROD'HOMME Isabelle à SPRUTTA-BOURGES Nathalie – BOURSIEZ Frédéric à BENARD Sandie

Était absent sans pouvoir : CRISINEL Morgane

•

DELIBERATION N° 02025 013 : transactions immobilières - bilan 2024

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2241-1;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité ;

Prend acte du bilan des transactions immobilières 2024 qui s'établit comme suit :

- · Cession : néant
- Acquisition d'un terrain de 72 a 19 ca situé impasse Balzac 77220 Gretz-Armainvilliers aux prix de 144 859, 54 €

Dit que ce bilan sera annexé au compte administratif 2024 de la commune.

Le secrétaire de séance

BENOIT Dominique

GARC

Le Maire

GARCIA ROBIN Jean-Paul